

■ **Société de laiterie de Zénauva**, à Zénauva, sauvegarder les intérêts de ses associés, etc. Société coopérative. (FOSC du 01.07.1999, p. 4430). Inscription d'office par suite de la fusion des communes de Bonnefontaine, Essert (FR), Montévraz, Oberried (FR), Praroman et Zénauva, selon Décret et Loi du 17.09.2002, nouvelle dénomination du siège: Le Mouret.  
Journal no 1093 du 03.03.2003  
(00894618 / CH-217.0.150.128-4)